

PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE POISSY – QUARTIER BEAUREGARD

CR RÉUNION PUBLIQUE – 21/09/23

Date de la réunion publique : 21/09/23

Intervenants lors de la réunion publique :

GPS&O

- **Florence Salmon** : chef du service projets renouvellement urbain à GPS&O

Ville de Poissy

- **Karine Conte** : Première adjointe au maire déléguée à l'administration générale, aux finances, aux ressources humaines et au numérique
- **Georges Monnier** : Deuxième adjoint au maire délégué aux espaces publics, à la propreté urbaine et à la commande publique
- **Nelson De Jesus Pedro** : Huitième adjoint au maire délégué à la cohésion sociale et vie des quartiers
- **Jean-Paul Delanoë** : Directeur général des services
- **Romain Laurans** : Directeur à la cohésion des quartiers

État d'Esprit Stratis

- **Pascal Beaumard** : Directeur conseil

Les bailleurs sociaux partenaires du projet : Domnis, Les Résidences Yvelines Essonne, Toit et Joie et Vilogia étaient également présents pour répondre aux questions, commentaires et participer aux échanges sur leur patrimoine.

<u>1</u>	<u>NOTE D'AMBIANCE DE LA REUNION PUBLIQUE</u>	<u>3</u>
1.1	Objectifs poursuivis par la réunion publique	3
1.2	Modalités d'organisation de la réunion publique	3
<u>2</u>	<u>INTRODUCTION DE LA REUNION PUBLIQUE PAR LES ELUS DE POISSY</u>	<u>4</u>
2.1	Introduction par Karine Conte, Première adjointe	5
2.2	Introduction par Georges Monnier, Deuxième adjoint	5
2.3	Introduction par Nelson De Jesus Pedro, Huitième adjoint	5
<u>3</u>	<u>PRESENTATION DU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN</u>	<u>6</u>
3.1	Une concertation pour s'informer et s'exprimer	6
3.2	Présentation du cadre général du projet	6
3.2.1	Les partenaires de proximité autour du projet	6
3.2.2	Les 4 objectifs poursuivis par le projet	7
3.2.3	Les transformations centrales du projet	7
3.2.4	Un budget global partagé entre l'ensemble des partenaires	8
3.2.5	Un calendrier du projet s'étalant sur 9 années d'aménagement	8
3.1	Présentation des axes d'intervention du projet	8
3.1.1	Des logements et des espaces rénovés	8
3.1.2	Des espaces extérieurs et des équipements confortables adaptés	9
3.1.3	Des espace extérieurs adaptés et sécurisés	10
3.2	Présentation de la concertation réglementaire du projet	11
<u>4</u>	<u>LES ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS SUR LE RENOUVELLEMENT URBAIN DE BEAUREGARD</u>	<u>11</u>
<u>5</u>	<u>CONCLUSION DE LA REUNION PUBLIQUE</u>	<u>16</u>
5.1	Conclusion par Pascal Beaumard, animateur	16
5.2	Conclusion par Nelson De Jesus Pedro, Huitième adjoint	16
<u>6</u>	<u>SYNTHESE DE LA REUNION PUBLIQUE</u>	<u>17</u>

1 NOTE D'AMBIANCE DE LA REUNION PUBLIQUE

Cette première partie présente les objectifs de la réunion publique et ses modalités d'organisation.

1.1 Objectifs poursuivis par la réunion publique

La réunion publique de présentation et d'échanges sur le projet de renouvellement urbain du quartier Beauregard à Poissy, poursuivait plusieurs objectifs :

- Présenter à l'aide de l'exposition des 6 kakémonos, de la plaquette pédagogique et du *Powerpoint*, le projet de renouvellement urbain,
- Échanger avec la ville, la communauté urbaine (CU) et les bailleurs sociaux,
- Mettre à la disposition des participants le registre de contributions associé au dossier de concertation.

La réunion publique entre dans le cadre d'une concertation règlementaire liée au code de l'urbanisme.

En effet, en application du dernier alinéa de l'article L. 103-2 du Code de l'urbanisme, les opérations de renouvellement urbain doivent faire l'objet d'une concertation préalable avec les habitants pendant toute la durée d'élaboration du projet.

1.2 Modalités d'organisation de la réunion publique

La ville de Poissy avait communiqué sur la tenue de la réunion publique dans le journal municipal, sur les panneaux numériques, les affichages et les panneaux information de la ville, au centre André Malraux, dans certains commerces, sur les réseaux sociaux et le site internet de la ville (agenda).

Les bailleurs sociaux avaient communiqué sur la tenue de la réunion publique avec une affiche placée dans les espaces communs des bâtiments propres à leur patrimoine.

Les riverains ont été accueillis à partir de 18h45 à la salle du restaurant du complexe sportif Marcel Cerdan. L'ensemble des intervenants et des bailleurs sociaux étaient arrivés en amont pour échanger et organiser leur prise de parole.

Au rez-de-chaussée du bâtiment, plusieurs affiches et le premier kakémono étaient visibles afin de diriger les participants vers la salle. Ces derniers pouvaient alors récupérer la plaquette pédagogique du projet, contribuer au projet dans le registre prévu à cet effet et consulter les cinq autres kakémonos de l'exposition.

Les intervenants étaient soit assis autour de « mange debout » en face des participants soit répartis dans la salle.

La réunion publique s'est déroulée dans l'ordre suivant :

1. Présentation des objectifs et du déroulé de la réunion publique (*env. 5 min*),
2. Introduction par les 3 adjoints au maire présentés plus haut (*env. 10 min*),
3. Présentation du projet sur la base d'un *Powerpoint* (*env. 20 min*),
4. Échanges avec les participants (*env. 40 min*),
5. Conclusion par 2 adjoints au maire présentés plus haut (*env. 5 min*).

À la fin de la réunion, plusieurs participants ont échangé avec l'équipe projet et un habitant du quartier Beauregard a écrit une contribution dans le registre prévu à cet effet.

L'ensemble des échanges étaient constructifs. Les participants étaient satisfaits de l'évolution de leur quartier avec un projet d'ampleur.

La majorité des participants a posé des questions sur l'aménagement des espaces publics et sur le stationnement, qui est une thématique prégnante dans le quartier Beauregard.



2 INTRODUCTION DE LA REUNION PUBLIQUE PAR LES ELUS DE POISSY

La réunion publique a été introduite par :

- **Karine Conte** : Première adjointe au maire déléguée à l'administration générale, aux finances, aux ressources humaines et au numérique
- **Georges Monnier** : Deuxième adjoint au maire délégué aux espaces publics, à la propreté urbaine et à la commande publique
- **Nelson De Jesus Pedro** : Huitième adjoint au maire délégué à la cohésion sociale et vie des quartiers

2.1 Introduction par Karine Conte, Première adjointe

La première adjointe déléguée à l'administration générale, aux finances, aux ressources humaines et au numérique remercie les partenaires pour l'organisation de la réunion publique. Elle salue la présence de Jean-Paul Delanoë, Directeur général des services de la ville de Poissy.

Elle indique être ravie de l'avancement du renouvellement urbain dans le quartier Beauregard, qui permettra de concevoir des logements qualitatifs et d'assurer la performance énergétique des logements, notamment avec une meilleure isolation de ces derniers. L'ensemble permettra donc de proposer des logements confortables, en lien avec le pouvoir d'achat de chacun.

Le projet de rénovation urbaine permet également de créer et rénover des équipements publics importants :

- **La Maison de santé** correspond à une préoccupation de la ville, qui souhaite attirer davantage de médecins sur son territoire,
- **La rénovation du centre social André Malraux** permettra à tous les publics de bénéficier d'un meilleur centre de vie.

En parallèle, la Ville est attachée à la notion de végétalisation. C'est pourquoi l'un des axes du projet est de développer une armature verte dans le quartier, notamment à-travers des espaces végétalisés. Dans le même temps la ville rénove les cours d'école pour les végétaliser.

Karine Conte remercie l'ensemble des partenaires pour leur engagement financier important et pour l'organisation de cette réunion publique, dont l'objectif est d'informer et d'échanger avec les participants.

Le projet de renouvellement urbain, permettra *in fine* de proposer un quartier confortable pour le bien être des habitants.



2.2 Introduction par Georges Monnier, Deuxième adjoint

Le deuxième adjoint délégué aux espaces publics, à la propreté urbaine et à la commande publique habite dans le quartier Beauregard depuis plus de 40 ans et a géré le centre social André Malraux pendant une vingtaine d'année.

Il indique être ravi des aménagements prévus dans le quartier et espère que l'ensemble du projet se déroulera positivement avec l'ensemble des partenaires.

2.3 Introduction par Nelson De Jesus Pedro, Huitième adjoint

Le huitième adjoint délégué à la cohésion sociale et vie des quartiers habite dans le quartier Beauregard et reprend la gestion du centre social André Malraux comme élu.

Il remercie l'ensemble de l'équipe projet pour l'organisation de la réunion publique, ainsi que les participants à cette dernière. Il ajoute que la réunion est un événement privilégié pour échanger, poser des questions et demander des précisions à l'ensemble des intervenants et partenaires.

3 PRESENTATION DU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN

Cette partie reprend la présentation synthétique et pédagogique du projet, qui a eu lieu dans la première partie de la réunion publique.

3.1 Une concertation pour s'informer et s'exprimer

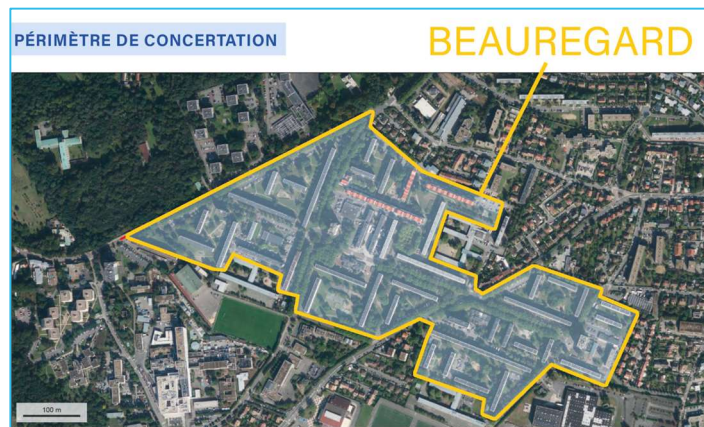
Le projet de renouvellement urbain du quartier Beauregard à Poissy est soumis à une concertation règlementaire.

Cette concertation règlementaire poursuit plusieurs objectifs :

- **Présenter à l'ensemble des parties prenantes le projet** : ses enjeux et objectifs, ses orientations d'aménagement et le programme des opérations prévues sur le périmètre du projet ;
- **Permettre aux parties prenantes d'exprimer** leurs attentes, remarques et idées ;
- **Organiser l'échange des points de vue** pour enrichir le projet.

La concertation répond à un périmètre précis, qui est celui du quartier Beauregard.

Ce périmètre est le suivant :



3.2 Présentation du cadre général du projet

3.2.1 Les partenaires de proximité autour du projet

Le projet est encadré par des partenaires publics et privés. L'ensemble de ces partenaires sont connus par les habitants du quartier Beauregard.

Les partenaires publics du projet sont :

- La Ville de Poissy,
- La Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPS&O),
- Le Département des Yvelines.

Les partenaires privés du projet sont :

- Domnis,
- Les Résidences Yvelines Essonne,
- Toit et Joie,
- Vilogia.

3.2.2 Les 4 objectifs poursuivis par le projet

Le projet est structuré autour de 4 grands objectifs :

1. **Un cadre de vie harmonisé,**
2. **Un habitat amélioré,**
3. **Des espaces et équipements publics adaptés,**
4. **Une mobilité piétonne développée.**

Chacun de ses objectifs poursuit des axes d'interventions qui guident l'équipe projet et l'ensemble des partenaires.

Un cadre de vie harmonisé structure le cadre du projet pour simplifier la vie quotidienne des habitants et améliorer l'image du quartier.

Un habitat amélioré structure le cadre du projet pour améliorer l'isolation, proposer une plus grande diversité de logements, rénover les espaces communs et proposer des accès sécurisés.

Des espaces et équipements publics adaptés structure le cadre du projet pour moderniser en lien avec les nouveaux usages, ouvrir sur l'environnement, rendre accessible à l'ensemble des habitants, favoriser les rencontres entre voisins et réhabiliter le centre social.

Mobilité piétonne développée structure le cadre du projet pour développer des cheminements plus sécurisés, apaisés et pratiques pour tous.

3.2.3 Les transformations centrales du projet

Les aménagements prévus dans le quartier Beauregard concernent le réaménagement des espaces extérieurs et les logements.

Le réaménagement des espaces extérieurs concerne :

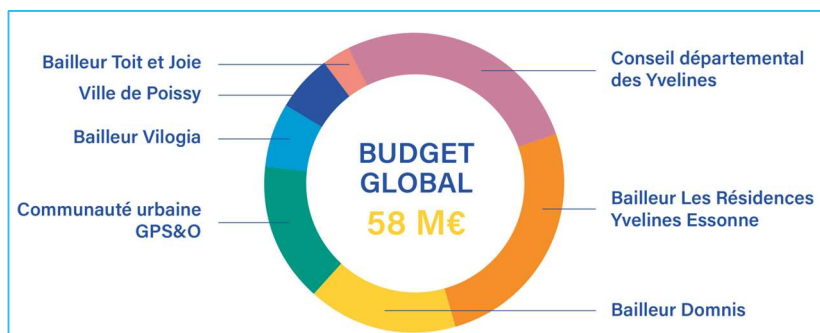
- **La place Savorgnan de Brazza,**
- **Les squares Gutenberg, Ronsard et Labbé,**
- **Les espaces verts des bailleurs** Les Résidences Yvelines Essonne et Vilogia.

Les logements concernent :

- **584 logements rénovés** (extérieur et/ou intérieur),
- **330 logements privés construits,**
- **60 logements démolis.**

3.2.4 Un budget global partagé entre l'ensemble des partenaires

Le budget global pour le renouvellement urbain du quartier est important, avec 58 millions d'euros. Ce budget est partagé entre les acteurs publics et les bailleurs sociaux.



3.2.5 Un calendrier du projet s'étalant sur 9 années d'aménagement

Le projet de renouvellement urbain a commencé en 2022 et se terminera en 2030. Ces 9 années d'aménagement des espaces publics et privés permettront de restructurer l'ensemble du quartier, autour de logements et d'équipements qualitatifs.



3.1 Présentation des axes d'intervention du projet

3.1.1 Des logements et des espaces rénovés

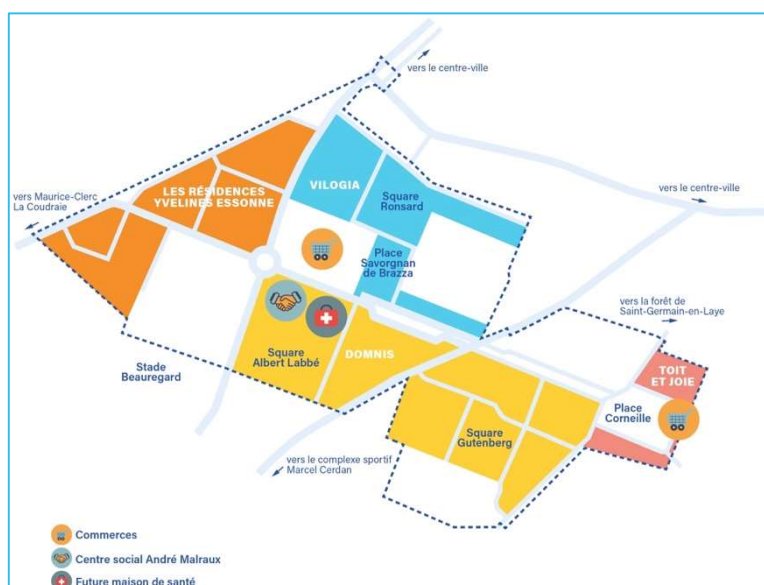
Les 4 bailleurs engagés dans le projet ont prévu des aménagements conséquents sur leur patrimoine.

Le bailleur Domnis a prévu :

- **La rénovation de 220 logements** : isolation thermique, création de balcons, rénovation des façades extérieures...
- **La démolition de 20 logements**

Le bailleur Les Résidences Yvelines Essonne a prévu :

- **La rénovation de 308 logements** : isolation thermique, mise en conformité, rénovation des espaces communs et privatifs...
- **La construction de 160 logements** : avec accès et stationnements sécurisés
- **La démolition de 20 logements**



Le bailleur Toit et Joie a prévu :

- **La rénovation de 56 logements** (Tour Corneille) : isolation thermique, rénovation des espaces communs, rénovation des façades extérieures

Le bailleur Vilogia a prévu :

- **La création de 170 logements (en deux phases)** : avec jardins autour des bâtiments
- **La démolition de 20 logements**
- **L'aménagement des espaces extérieurs privés**

3.1.2 Des espaces extérieurs et des équipements confortables adaptés

Des places et squares structurants à l'échelle du quartier vont être réaménagés dans le cadre du projet.

La Place Savorgnan & le Square Ronsard :

- L'installation d'une aire de jeux,
- La valorisation des espaces verts,
- Le réaménagement des voies de circulation,
- La création d'un mail planté piéton.
-

Le Square Gutenberg :

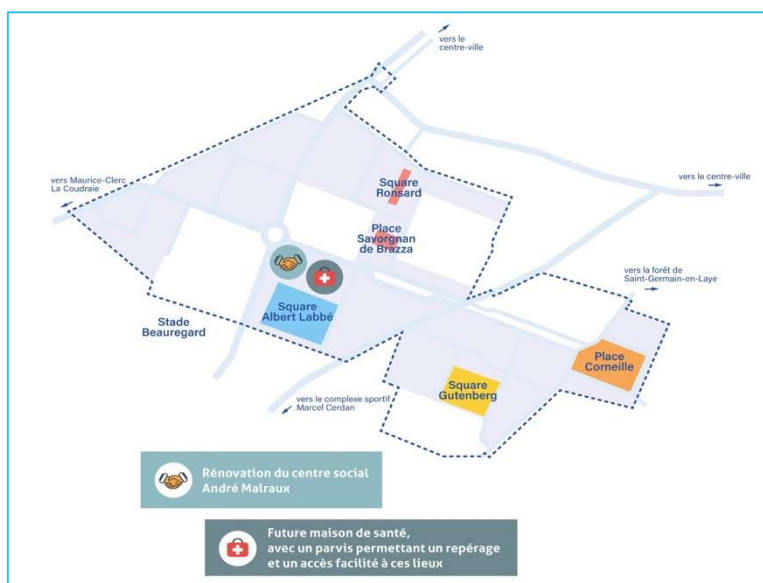
- La rénovation des aires de jeux pour enfants,
- La valorisation des espaces verts.

Le Square Labbé :

- La création d'un jardin potager ouvert à tous, en lien avec une association locale,
- La création d'un verger,
- La réhabilitation des espaces de jeux et du boulodrome,
- La perméabilisation des sols.

La Place Corneille :

- L'installation d'aires de jeux pour enfants,
- La reconstruction du local associatif (ouvert à tous et proposant des activités variées),
- La valorisation des espaces verts.



3.1.3 Des espace extérieurs adaptés et sécurisés

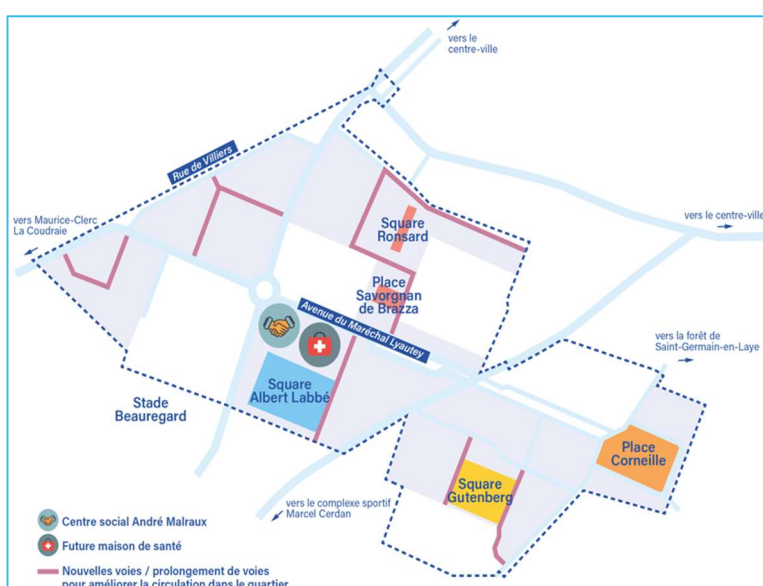
Le projet permettra également d'améliorer et de sécuriser la circulation, notamment avec des nouvelles voies.

La rue de Villiers :

- Création d'un large trottoir et d'un parvis devant le collège et lycée Le Corbusier,
- Création d'une piste cyclable.

L'avenue du Maréchal Lyautey :

- Création d'une voie piétonne au centre de l'avenue,
- Réorganisation du stationnement,
- Élargissement et création de trottoirs,
- Aménagement de nombreuses plantations,
- Création d'un parvis devant le centre social et la future maison médicale.



3.2 Présentation de la concertation réglementaire du projet

La concertation réglementaire liée au projet de rénovation urbaine est d'une durée d'un mois : du 21 septembre au 21 octobre 2023. Cette concertation répond à plusieurs modalités d'information et d'expression pour l'ensemble des participants.

Les moyens d'information mis en œuvre sont les suivants :

- L'organisation d'une réunion publique au complexe sportif Marcel Cerdan,
- La mise à disposition d'un dossier de concertation à la Mairie de Poissy et au centre social André Malraux,
- La mise à disposition d'une plaquette pédagogique à la Mairie de Poissy et au centre social André Malraux,
- L'installation d'une exposition de 6 kakémonos à la Mairie de Poissy et au centre social André Malraux.

Les moyens d'expression mis en œuvre sont les suivants :

- L'organisation d'une réunion publique au complexe sportif Marcel Cerdan,
- La mise à disposition d'un registre papier à la Mairie de Poissy et au centre social André Malraux,
- La mise à disposition d'un registre numérique :
www.registre-numerique.fr/concertation-quartier-beauregard-poissy
- La mise à disposition d'un dépôt de contributions par mail :
concertation-quartier-beauregard-poissy@mail.registre-numerique.fr



4 LES ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS SUR LE RENOUVELLEMENT URBAIN DE BEAUREGARD

L'ensemble des échanges avec les participants sont retranscrits ci-dessous. Les interventions des participants sont en bleu en italiques. Les interventions de l'équipe sont en noir.

Habitant au 113 rue de Villiers : *La personne indique ne pas être concernée par la réhabilitation actuelle. Elle demande toutefois si les espaces verts des bailleurs seront résidentialisés/ ouverts ou non ?*

Florence Salmon, chef du service projets renouvellement urbain à GPS&O : L'ouverture des espaces communs est un sujet important. En effet, l'objectif est de garder l'esprit Cité jardin qui fait la particularité de Beauregard et c'est pourquoi il n'est pas envisagé d'installer de système fermé avec clôtures. Ainsi les espaces ouverts des bailleurs qui seront résidentialisés resteront a priori traversables par les habitants. Mais il s'agira de bien différencier les espaces publics (les squares de la ville et les rues circulées de la communauté urbaine) avec les espaces propres au patrimoine des bailleurs (les espaces verts, les parkings, les immeubles). Cette différenciation permettra à chacun de savoir où il se situe dans le quartier et sur quels espaces il se trouve.

Habitant du quartier Beauregard : Certains arbres ont détruit le bitume des places de stationnement et certains parechocs de voitures. Qu'est-il prévu pour répondre à ce problème ?

Florence Salmon, Directrice des projets renouvellement urbain à GPS&O : C'est un problème bien identifié dans ce quartier vieux de plus de 50 ans. Dans le cadre du projet, l'objectif est de conserver le même nombre de places de stationnement tout en le réorganisant et en traitant le problème des racines des arbres.



Habitant à Cornille avec le bailleur Batigère: La personne était auparavant dans le patrimoine du bailleur Les Résidences Yvelines Essonne. Il indique que son nouveau bailleur Batigère n'est pas satisfaisant. En effet les appartements ne possèdent pas de balcons, ne sont pas bien isolés et l'humidité passe au-sein des logements. Il déplore le fait que bailleur ne souhaite pas rénover son patrimoine, malgré l'ensemble des problématiques sur ce dernier.

Florence Salmon, chef du service projets de renouvellement urbain à GPS&O : Le bailleur social Batigère n'est pas présent ce soir. Il n'a pas souhaité s'inscrire dans le projet de renouvellement urbain présenté et financé par le département des Yvelines. L'équipe projet n'a pas connaissance de projets de rénovation portés par le bailleur Batigère.

Pascal Baumard, animateur de la réunion : Combien d'habitants y a-t-il dans le quartier Beauregard ?

Florence Salmon, chef du service projets renouvellement urbain à GPS&O : Il y a un peu plus de 5 600 habitants dans le quartier Beauregard. Il s'agit d'une population vieillissante. Un des objectifs du projet est d'attirer de nouvelles populations dans le quartier, avec des constructions neuves et la construction ou la réhabilitation de nouveaux équipements. Ces aménagements permettront de proposer un quartier agréable à vivre pour l'ensemble des habitants.

Pascal Baumard, animateur de la réunion : Le projet de la Maison médicale a été évoqué. De quoi s'agit-il ?

Jean-Paul Delanoë, Directeur général des services de Poissy : Le projet de maison médicale a bien avancé et l'architecte est actuellement choisi. Il s'agit d'une maison sur deux niveaux qui accueillera une douzaine de praticiens : médecins généralistes, spécialistes, etc. La maison proposera une salle de rééducation et d'autres équipements. La Maison médicale sera accolée au centre social André Malraux et située sur l'ancien bar Le Racine qui sera démoli. Une voie sera créée pour longer ce nouvel équipement.

Pascal Beaumard, animateur de la réunion : Le projet de rénovation du centre social André Malraux a été évoqué. De quoi s'agit-il ?

Jean-Paul Delanoë, Directeur général des services de Poissy : Le centre social André Malraux va être remis aux normes en termes d'accessibilité, notamment pour les PMR, et intégrera une réfection des sanitaires. L'entrée qui est actuellement place Racine, sera déplacée place du marché où se situent du stationnement et des arbres. Cette place sera aménagée pour être plus agréable. Le centre sera géré par une nouvelle équipe, avec la possibilité pour l'ensemble des habitants de réserver une salle pour réaliser des activités. Cette salle commune sera accolée à une cuisine.

Romain Laurans Directeur vie sociale et de quartier à Poissy : Le centre social André Malraux sera réaménagé et mis aux normes, afin que ce dernier fonctionne correctement. L'équipement proposera des activités et accueillera du public. Le projet est soumis à certaines exigences de la CAF.

Habitant au 78 avenue de la Maladrerie, parallèle à la rue Maréchal Lyautey, dans le patrimoine immobilier d'Immo France : Est-ce que mon logement, qui est hors patrimoine social, est concerné par le projet de rénovation urbaine ?

Florence Salmon, chef du service projets renouvellement urbain à GPS&O : Le projet de rénovation urbaine concerne uniquement les logements sociaux. La rénovation des copropriétés privées est du ressort de ces dernières. Pour information, l'agence France Rénov peut les aider dans ce domaine.

Habitant au 78 avenue de la Maladrerie, parallèle à la rue Maréchal Lyautey, dans le patrimoine immobilier d'Immo France : Est-ce que le projet de rénovation urbaine impactera le quartier Corneille ?

Jean-Paul Delanoë, Directeur général des services de Poissy : L'objectif est de traiter la place Corneille afin que celle-ci soit plus accueillante. Ces aménagements permettront d'attirer des habitants vers les commerces de la place.

Habitant au 78 avenue de la Maladrerie, parallèle à la rue Maréchal Lyautey, dans le patrimoine immobilier d'Immo France : Quel est le projet pour le quartier concernant les commerces et activités économiques ?

Florence Salmon, chef du service projets renouvellement urbain à GPS&O : Le quartier Beauregard est intéressant au niveau économique, avec deux centres commerciaux qui animent le quartier, à Corneille et à Racine. Il y a en parallèle de nombreux équipements publics avec l'hôpital, deux collèges et le lycée. La rénovation du quartier permettra de valoriser les équipements présents et d'amener davantage de vie dans le quartier.

Jean-Paul Delanoë, Directeur général des services de Poissy : L'équipe projet est fortement engagée dans la valorisation économique du quartier. Vilogia travaille actuellement sur un projet de crèche en rez-de-chaussée de son patrimoine, à-côté de Carrefour.

Georges Monnier, Deuxième adjoint délégué aux espaces publics, à la propreté urbaine et à la commande publique : Dans le quartier, avenue d'Aigremont, on peut citer la présence de l'usine Fareva de conditionnement des parfums et qui emploie un certain nombre de personnes.

Habitant du quartier Beauregard : Le quartier se développe depuis 20 ans et le projet de rénovation urbaine permettra d'apporter une accélération conséquente à ce dernier. La personne indique être heureuse de l'amélioration de son environnement. Elle ajoute que le quartier concentre 5 000 habitants, avec 12 000 personnes en périphérie. Le projet permettra de créer un cœur actif qui animera également la périphérie.

Habitant rue St Barthélémy : *L'évolution générale de la ville et les projets d'aménagement gérés à Poissy sont satisfaisants. Toutefois la place Corneille n'a pas beaucoup évolué depuis 20 ans. Ainsi qu'est-il prévu pour cette place et avec quel calendrier ? La personne ajoute être cliente des commerces sur cette place et être satisfaite de l'ambiance dans le quartier. De façon plus large, qu'est-il prévu pour l'immeuble qui a brûlé il y a maintenant 3 ans.*

Jean-Paul Delanoë, Directeur général des services de Poissy : D'une façon générale les squares Savorgnan, Ronsard et Gutenberg seront aménagés par la ville avec des jeux pour enfants et plus de végétalisation. La place Corneille sera réhabilitée et aménagée pour favoriser le commerce. Il s'agira d'ouvrir la place et repositionner le parking qui bloque actuellement le passage. De nouveaux équipements et usages sont prévus square Labbé avec de la végétalisation (arbres, vergers et jardins familiaux gérés par une association) et le terrain de pétanque. D'une façon générale l'ensemble de ces aménagements seront discutés avec les habitants pour imaginer de nouveaux usages et mieux végétaliser. À titre d'exemple place Corneille, il s'agira de savoir s'il faut conserver le cèdre existant.

Habitant rue Villiers : *La personne indique vivre à Poissy depuis 1977 et dans le quartier Beauregard depuis 1989. Elle trouve son lieu de vie sécurisant et satisfaisant et ajoute que l'action de la ville est positive depuis 2014. Qu'est-il prévu pour la résidence de Villiers ?*

Bailleur social, Toit et Joie : Le projet pour la tour Corneille est de rénover la façade. Le projet est avancé sur le plan architectural mais ne commencera pas avant 2025. Un changement des fenêtres avec double vitrage est prévu pour la résidence rue de Villiers. En parallèle un gardien a pris son poste ce jour. Dans les autres immeubles il est prévu un changement des ascenseurs et une sécurisation des parkings Racine et Villiers. Réflexion sur l'abattage de l'arbre du parking qui attaque le bitume.

Georges Monnier, Deuxième adjoint délégué aux espaces publics, à la propreté urbaine et à la commande publique : *Le stationnement est problématique dans le quartier, avec la présence de stationnement sauvage. La construction de logements risque d'amplifier le problème, avec souvent deux voitures par logement. Le stationnement est moins problématique rue Lyautey, mais il est nécessaire de réfléchir à des places supplémentaires dans l'ensemble des équipements prévus. Cet axe est donc important dans le cadre du projet.*

Bailleur social, Les Résidences Yvelines Essonne : Le PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal) prévoit la création de deux places de stationnement par logement pour les nouvelles constructions dans le quartier.

Participant : *Le bailleur Vilogia a construit un nouveau bâtiment à côté du Carrefour. Ce nouveau bâtiment a supprimé le parking situé à proximité. Il n'y a ainsi plus de parking pour les habitants.*

Bailleur social, Vilogia : Le parking de ce nouvel immeuble se trouve avenue Blanche de Castille, il offre davantage de places de stationnement qu'auparavant. Nous avons conscience que la question du stationnement est un sujet important, la résidentialisation et la réalisation de rues nouvelles traversant le secteur Vilogia permettra de mieux organiser le stationnement en permettant du stationnement public et résidentiel.

Habitant du parc social Vilogia : *Le projet inclut des pistes cyclables. Est-ce que des places de stationnement et des lieux sécurisés sont prévus pour les vélos ?*

Florence Salmon, chef du service projets renouvellement urbain à GPS&O : La ville de Poissy et la Communauté urbaine travaillent sur la question des mobilités douces en favorisant la création de cheminements piétons et vélos sur l'espace public. Les vélos doivent pouvoir poursuivre leurs cheminements dans les résidences des bailleurs qui devront réfléchir à la question du stockage sécurisé des vélos. Le développement des mobilités douces permettra aussi de faire de baisser le niveau de pression sur le stationnement motorisé dans le quartier.

Bailleur social, Vilogia : Vilogia travaillera avec les habitants, lors d'ateliers et de rencontres, pour travailler sur la sécurisation et le stationnement des vélos.

Pascal Beaumard, animateur de la réunion : Est-ce que des ateliers internes aux bailleurs seront réalisés avec les habitants dans le cadre du projet de rénovation urbaine ?

Bailleur social, Vilogia : Les bailleurs sociaux n'ont pas encore travaillé cet axe, puisque la majorité des aménagements sur le parc social commencera en 2025.

Habitant à Beauregard : Il n'y a pas beaucoup de résidents présents à la réunion. L'erreur vient sûrement d'un manque de communication entre la mairie et les administrés. L'information a effet uniquement été communiquée sur le journal de Poissy. Internet permet pourtant de communiquer largement.

Pascal Beaumard, animateur de la réunion : L'information sur la réunion publique a également été communiquée sur le site internet et avec des affiches dans les espaces communs des bailleurs sociaux.

Habitant au 78 avenue de la Maladrerie, parallèle à la rue Maréchal Lyautey, dans le patrimoine immobilier d'Immo France : La personne indique avoir appris l'organisation de la réunion le matin, en consultant par hasard l'agenda de la ville.

Bailleur social, Les Résidences Yvelines Essonne : L'information a été relayée à tous les locataires dans les cages d'escalier des bâtiments, en coordination avec la ville et la Communauté urbaine.

Bailleur social, Toit et Joie : La communication a été effectuée dans la tour Corneille et dans les bâtiments situés à proximité qui ne sont pas dans le projet.

Habitant à Beauregard : La transmission de l'information est également nécessaire sur la place Corneille. La personne indique qu'elle s'informait auparavant sur la place. Le spot d'information, détruit pendant les émeutes de 2023, doit toutefois être refait.

Journaliste à 78 Actu : Certains logements sociaux seront détruits. Quels projets sont prévus pour remplacer ces derniers ?

Florence Salmon, chef du service projets renouvellement urbain à GPS&O : Peu de démolitions sont prévues dans le cadre du projet. Elle concerne 60 logements (20 logements Les Résidences Yvelines Essonne, 20 logements Vilogia, 20 logements Domnis soit 6 cages d'escalier).

L'objectif est de casser les grandes barres d'immeubles, type Gutenberg, pour créer des immeubles de taille plus raisonnable. Ces démolitions permettront également de créer des rues de dessertes dans les sous-secteurs du quartier, afin de mieux accéder aux immeubles.

Les habitants sont accompagnés dans le relogement et chaque bailleur a organisé une réunion avec les personnes concernées.

Journaliste à 78 Actu : Les personnes seront elles relogées dans le quartier ?

Florence Salmon, chef du service projets renouvellement urbain à GPS&O : Le relogement dépendra du souhait de relogement de chaque personne et la meilleure solution sera étudiée par les bailleurs.

Si une personne souhaite être relogée dans le quartier, cela sera possible puisqu'il y a toujours des logements nouvellement ouverts à la location suite à des départs.



5 CONCLUSION DE LA REUNION PUBLIQUE

5.1 Conclusion par Pascal Beaumard, animateur

Un compte rendu sera réalisé avec l'ensemble des échanges qui ont lieu pendant la réunion publique. Ce compte rendu sera inclus dans le bilan de la concertation.

Les contributions, amendements, questions peuvent se poursuivre dans les registres de contribution prévus à cet effet.

5.2 Conclusion par Nelson De Jesus Pedro, Huitième adjoint

Le huitième adjoint délégué à la cohésion sociale et vie des quartiers remercie l'équipe projet pour l'organisation de la réunion publique et les habitants pour leur participation. Cette rencontre était importante pour s'informer et échanger.

Les contributions peuvent se poursuivre dans les registres prévus à cet effet.

6 SYNTHÈSE DE LA RÉUNION PUBLIQUE

Nous retiendrons de la réunion publique :

- Des échanges constructifs avec les participants, les intervenants de la ville et de la Communauté urbaine et les bailleurs sociaux.
- Les habitants apprécient leur cadre de vie et indiquent que l'action de la ville en termes d'aménagements est positive.
- Les participants alertent l'équipe projet sur le stationnement complexe et parfois sauvage dans le quartier.
- Les participants incitent l'équipe projet à développer de l'activité commerciale et des aménagements disponibles/ ouverts pour les habitants en logement social et ceux habitants en périphérie du quartier.